

**Réunion publique du Conseil de quartier Porte des Lilas  
Mardi 6 avril 2010, école élémentaire B, 59 rue de Romainville**

Réunion animée par Jean VUILLERMOZ, délégué du Maire pour le quartier Porte des Lilas. En présence du Maire du 19<sup>ème</sup> arrondissement, Roger MADEC, de Halima JEMNI, Conseillère spéciale auprès du Maire chargée notamment de l'espace public et des déplacements, et de Marc MUSARD, de la SEMAVIP.

- Echanges avec le Maire

**Présentation des aménagements de la « dalle Lilas »  
(jardin Serge Gainsbourg, parvis, espace cirque)**

Le jardin vallonné de 1,4 ha est réalisé en 2 tranches : la 1<sup>ère</sup> est en cours de livraison, et la seconde est prévue pour le début 2011, après les travaux d'extension de l'hôpital Robert Debré et des archives.

La « ficelle », chemin faisant le lien piéton entre Paris et l'extérieur, est accessible aux personnes à mobilité réduite.

La mare est croisée par des chemins piétons. Les aires techniques, où du matériel sera stocké, sont isolées par des madriers en bois.

Le parvis du cinéma, les cirques et la charpente métallique – qui abritera la future gare routière pour les bus parisiens – seront situés de l'autre côté de l'avenue.

Une sortie de secours pour l'hôpital, donnant sur le périphérique, a été créée sous le jardin.

**Pourquoi la livraison du jardin a-t-elle pris tant de retard ?**

La SEMAVIP a dû instruire de nombreuses demandes de la DEVE (Direction des Espaces Verts et de l'Environnement). D'autre part, la réalisation de la cuve de rétention d'eau pluviale a pris plus de temps que prévu.

**N'y a-t-il pas un risque que les fauteuils soient volés ?**

Non, puisqu'ils sont fixés.

**Quand ouvrira la bibliothèque ?**

La bibliothèque ouvrira au début de la prochaine mandature, dans 3 ou 4 ans. Les budgets ont déjà été débloqués pour les études. Avant sa construction, la parcelle va être utilisée par la DEVE pour expérimenter des pratiques environnementales : plantation des végétaux les mieux adaptés aux caractéristiques de col, sans utilisation de pesticides.

**Comment sera l'éclairage ?**

Il n'y aura pas d'éclairage fonctionnel la nuit car le jardin sera fermé. Il y aura cependant un éclairage décoratif sur l'avenue de la Porte des Lilas avec des petites LED (diodes électroluminescentes).

**Combien y aura-t-il d'aires de jeux ?**

Il y aura une aire pour les sports avec ballon et deux aires de jeux pour les petits enfants.

**Que va devenir le cirque ?**

Dans un premier temps, le Cirque Electrique va s'installer provisoirement à partir du 17 avril 2010. Un autre cirque s'installera ensuite de façon pérenne. Les troupes viendront avec leur matériel. Il est compliqué d'installer un chapiteau en raison du peu de profondeur du sol.

### **Qui gèrera le cinéma ?**

Le même groupe qui gère déjà des cinémas Art et Essai du centre de Paris comme le Balzac ou la Pagode.

Un concours a été remporté par les architectes «Hardel et Le Bihan». Le permis de construire a été délivré en mars, avec un chantier dès juin juillet et des travaux préalables de confortation des sols.

---

Bureau des Conseils de quartier  
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85  
5/7 place Armand Carrel 75019  
[www.mairie19.paris.fr](http://www.mairie19.paris.fr)